



Situation juridique d'une société civil immobilier

Par **Monica12**, le **13/05/2010** à **23:12**

Bonjour,

Je vous explique ma situation:

Mon marie et son beau frère veulent acheter un camping dans la région de Poitou-Charentes. Le camping a près 1.5 hectares, avec 25 emplacement, deux gites et une piscine. Le projet qu'il veulent faire est transformer le camping en mettant 15 gites, et vendre les gites comme une jouissance d'immeuble à temps partagé, deux semaines dans l'été et vendre les reste par un agence.

Donc, pour ce projet il faut créer une société civil immobilier. J'ai de questions de comment la créer, ses caractéristiques fiscal et légal par rapport au camping et comment cette société marche en France.

Merci beaucoup.

Monica Tortoledo